4 de couv CGVM302 copie_Mise en page 1 13/07/11 14:39 Page1

CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot - Gr. 31

DOSSIER
Euronaval 2010
de la terre
vers la mer

Pages 7 à 14

N° 302
DECEMBRE 2010
4ème trimestre

4 de couv CGVM302 p2_Mise en page 1 13/07/11 14:46 Page1

CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE
REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot - Gr. 31

Présidents d'honneur :
Général (2S) Pierre Richard
Général (2S) Jacques Larchet
Membre d'honneur :
Général (2S) Jean Combette
Président national :
François Castanier
Vice-présidents :
Pierre Ledos
Jean-Charles Rolland
Edouard Sauvée
Secrétaire général :
Alain Marais
Trésorière générale :
Jacqueline Combémorel
Chancelier :
Christian Bayol
Conseil d'administration :
Yves Allanet, Jean-Pierre Baudrat, Christian Blondel, Jean-Pierre Baudin, Jacques Bougerol, Michel Bugeaud, François Castanier, Jacqueline Combémorel, Michel Dareau, Hubert Delcourt, Jean Folia, Jean-Claude Guillou, Paul Laurent, Pierre Ledos, Alain Marais, Jacques Mariet, Bernard Marx, Robert Mastinu, René Jean Moro, Jean-Charles Rolland, Edouard Sauvée.

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE
DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Fondée en 1919. Déclarée conformément à la loi du 1-VII-1901. Approuvée par le ministre de l'Intérieur. Reconnue d'utilité publique : décret du 22 avril 1963. Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Gr. 31

SIÈGE SOCIAL : Hôtel national des Invalides
Cour d'honneur, escalier G.

ADRESSE POSTALE : A.N.C.G.V.M.
Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle - 75700 PARIS CEDEX 07.
Site : www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr
Courriel : ancgvm@sfr.fr

PERMANENCE : jours ouvrables de 9h30 à 13h
Tél. : 01 44 42 38 47
C.C.P. 1654-49 S Paris

Directeur de la publication :
François Castanier

Rédacteur en chef :
Loïc Salmon - 01 44 42 38 47
Courriel : bulletincgvm@sfr.fr

Publicité :
Jacqueline Combémorel - 01 44 42 38 47
Courriel : ancgvm@sfr.fr

Imprimerie BOUCHET Prim'Atlantic
79400 Saint-Maixent-l'Ecole

Dépôt légal N° 1143
Commission paritaire N° 0311A6885
I.S.S.N. 1247-9918

Sommaire

Éditorial 3

Informations services 4

Villes et unités décorées 6

Dossier 7

Euronaval 2010, de la terre vers la mer

(c) Loïc Salmon

Actualité 15

Culture 24

La vie des sections 25

Carnet 27

p3 CGVM302_Mise en page 1 21/12/10 15:23 Page3

ÉDITORIAL

Chers amis,

Une fois n'est pas coutume, mais nous avons reçu d'innombrables témoignages de félicitations pour la qualité, tant dans la forme que dans le fond, de la nouvelle maquette de la revue de notre association nationale. C'est donc pour notre équipe et plus particulièrement pour Loïc Salmon, notre rédacteur en chef, satisfaction mais aussi encouragements à continuer dans la voie de l'excellence. Merci à tous pour votre soutien.

Ce numéro est consacré, dans la rubrique « Dossier », à l'armement naval au salon «Euronaval» qui se tient, tous les deux ans, au Bourget.

Il est bien certain que la qualité de notre revue dépend aussi de votre participation, notamment en utilisant et respectant la procédure mise en place pour l'envoi des informations et photos à notre rédacteur en chef, telle que nous l'avons définie et qui a été envoyée à vos présidents de sections.

Merci également pour le bon respect des règles relatives à la gestion des adhérents et des finances de vos sections.

Enfin, chers amis, je vous adresse, ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, les meilleurs vœux de l'équipe du siège national et les miens en particulier pour que 2011 vous apporte santé et bonheur dans la sérénité et la fidélité.

Amicalement et fidèlement,

le Président François CASTANIER

p4 CGVM302_Mise en page 1 21/12/10 15:48 Page4

Les aides financières de l'ONACVG

La reconnaissance de la qualité d'ancien combattant ou de victime de guerre donne droit à l'obtention, en cas de nécessité, des différents types d'aides sociales proposées par l'Office national des anciens combattants et victimes de gurerre (ONACVG) à ses ressortissants.

Pour tous les ressortissants, six types d'aide peuvent répondre à l'ampleur ou à l'urgence de leurs besoins :

- des secours disponibles rapidement comme appoint dans une situation délicate ;
- des aides en cas de difficulté financière ponctuelle pour régler des factures, des soins médicaux;
- des participations financières favorisant le maintien à domicile : financement d'une aide ménagère, portage de repas, télésurveillance ;
- des avances remboursables et prêts sociaux pour des besoins financiers plus importants comme l'achat d'un bien mobilier ou la réfection d'un logement ;
- des aides pour financer une formation aux anciens militaires titulaires d'une carte d'Ancien combattant ou d'un Titre de Reconnaissance de la Nation, en vue de retrouver le chemin de l'emploi.

Les demandes dûment complétées sont à adresser au service de l'ONACVG du département de résidence. (http://www.onac-vg.fr/fr/missions/intervention-financiere/)

Le chancelier de l'association, Christian Bayol, se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches concernant les demandes d'aide sociale et de décoration.

NOUVEAU PIN'S ANCGVM

Il comporte maintenant la Croix de Guerre et la Valeur Militaire.
Il se vend par 10 exemplaires au prix de 53 euros (frais d'envoi inclus)
Adressez votre commande accompagnée du chèque
à l'ordre de : ANCGVM Boutique, au Secrétariat Général.

p5 CGVM302_Mise en page 1 21/12/10 15:41 Page5

Alain Juppé, ministre d'Etat de la Défense et des Anciens Combattants

Alain Juppé, nommé ministre d'Etat, de la Défense et des Anciens Combattants, le 14 novembre, a pris ses fonctions le lendemain.

Agé de 65 ans, il est agrégé de lettres classiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole normale supérieure (Lettres) et de l'Ecole nationale d'administration (Inspection des finances). Il a débuté sa carrière politique en 1976 au cabinet du Premier ministre Jacques Chirac, qu'il a suivi à la mairie de Paris jusqu'en 1993. Tout en restant adjoint au maire de Paris, il a exercé, sous la présidence de François Mitterrand, les fonctions de ministre du Budget (1986-1988) et des Affaires étrangères (1993-1995). Il devient Premier ministre de Jacques Chirac en 1995 pendant deux ans, avant de passer la main à Lionel Jospin. Député de Paris (1986, 1988-1993) et de la Gironde (1997-2004), il est maire de Bordeaux depuis 1995.

Le jour même de la prise de ses nouvelles fonctions, qu'il a qualifiées de «*ministère régalien tout à fait stratégique*», il a ravivé la flamme du souvenir des anciens combattants sous l'Arc de triomphe à Paris. Son rang de ministre d'Etat en fait le deuxième personnage du gouvernement après

Le ministre de la Défense Alain Juppé

le Premier ministre François Fillon.

Alain Juppé, qui a effectué son service militaire comme officier dans l'armée de l'Air, est colonel de la réserve citoyenne de celle-ci. Au sein de son cabinet civil et militaire, dirigé par le préfet Jacques Gérault, les fonctions de chef du cabinet militaire sont exercées par le général de division aérienne Denis Mercier et celles de conseiller pour les anciens combattants, le patrimoine culturel et la mémoire par le commissaire-colonel Thierry-Marc Pineaud.

Alain Juppé est grand officier de la Légion d'Honneur, grand-croix de l'Ordre national du Mérite et grand-croix du Mérite de l'Ordre de Malte.

Loïc Salmon

Le 12 octobre 2010, l'infirmière Erika Arruabarrena a été décorée de la croix de la valeur militaire au cours d'une cérémonie aux Invalides à Paris. En mission en Afghanistan, elle s'est illustrée le 9 mai dernier en prodiguant les premiers soins à plusieurs soldats blessés, puis en procédant à leur évacuation sous les tirs d'insurgés.

p6 CGVM302_Mise en page 1 13/07/11 16:56 Page6

DRAPEAUX HONORÉS

Par arrêté du 6 octobre 2010, le ministre de la Défense Hervé Morin a attribué l'inscription « Koweït 1990-1991 » sur les drapeaux et étendards d'unités ayant participé à la guerre du Golfe.

Les unités concernées sont les suivantes.

Armée de terre :

2ème Régiment étranger d'infanterie; 1er Régiment étranger de cavalerie ; 6ème Régiment étranger du génie ; 3ème Régiment d'infanterie de marine ; 1er Régiment de parachutistes d'infanterie de marine ; 11ème Régiment d'artillerie de marine ; 4ème Régiment de dragons ; 1er Régiment de spahis ; 6ème Régiment de commandement et de soutien ; 1er Régiment d'hélicoptères de combat ; 3ème Régiment d'hélicoptères de combat.

Armée de l'air :

5ème Escadre de chasse ; 7ème Escadre de chasse ; 11ème Escadre de chasse ; 33ème Escadre de reconnaissance ; 61ème Escadre de transport ; 64ème Escadre de transport.

Sur les drapeaux ou les étendards des unités militaires méritantes figurent des inscriptions de bataille. Certains arborent également sur la cravate des décorations et parfois des fourragères décernées à titre collectif. L'origine remonte à Napoléon, qui avait décidé de faire inscrire sur les emblèmes des régiments les noms et dates des combats où ces unités s'étaient particulièrement honorées et distinguées. Toutes ces inscriptions figurent sur le revers de l'emblème sous la devise «Honneur et Patrie» ou « Honneur et Fidélité » pour la Légion étrangère et « Valeur et Discipline » pour la gendarmerie mobile. La plus ancienne inscription est « Valmy 1792 » et la plus récente « AFN 1952-1962 ».

Christian Bayol

(c) Ecole des fusiliers

Le drapeau du 1er Régiment de fusiliers marins a été confié à l'Ecole des fusiliers de Lorient. Il est notamment décoré de la Légion d'Honneur, de la Médaille militaire, de la croix de la Libération, des croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945 et de la médaille de la Résistance.

(c) Ecole des fusiliers

p7à10 CGVM302_Mise en page 1 27/12/10 18:02 Page7

EURONAVAL 2010,
de la mer vers la terre

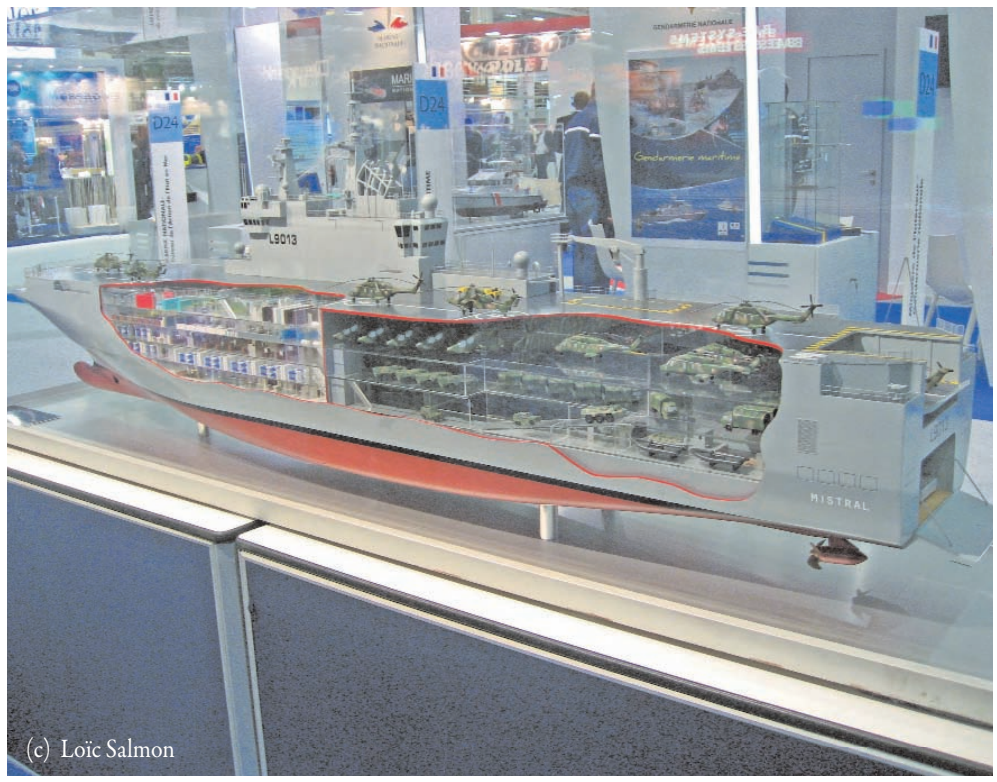

(c) Loïc Salmon

Souveraineté et influence.....p . 8

Les Marines d'ici à 2040.....p . 1 0

La réponse de l'industrie.....p . 1 2

La France, 4e pays exportateur d'armements.....p . 1 4

Dossier réalisé par Loïc Salmon Rédacteur en chef

DOSSIER

La présence de 60 % de la population mondiale à moins de 50 km des côtes renforce l'importance de l'opération amphibie, qui consiste à projeter une force terrestre tactique à partir de la mer dans un environnement variable jusqu'à l'hostilité.

***Il s'agit surtout d'évacuer des ressortissants, de soutenir une action diplomatique ou d'apporter une aide alimentaire. Depuis 2006, la France dispose d'un état-major de force aéromaritime de réaction rapide, dénommé « Comfrmarfor » et certifié par l'OTAN. Il peut être embarqué sur le porte-avions* Charles-De-Gaulle*, un bâtiment de projection et de commandement (*voir écorché ci-dessus*), un transport de chalands de débarquement, une frégate antiaérienne ou anti-sous-marine ou encore un bâtiment de commandement et de ravitaillement qui permet de durer à la mer. Le futur engin de débarquement amphibie rapide aura une capacité d'emport de 80 tonnes. L'avion de patrouille maritime Atlantique (ATL2) et celui de guet aérien E-2C « Hawkeye » embarqué sur porte-avions sont équipés également de moyens de commandement, de communication et d'information. La reconnaissance est affinée au moyen des senseurs de l'ATL2 et du pod Reco-NG du Rafale F3 Marine. La chasse aux submersibles hostiles met en œuvre un ATL2 ou une frégate anti-sous-marine équipée de torpilles MU90, d'une antenne de réception, d'un sonar remorqué et d'un hélicoptère de détection « Lynx ». Dès 2012, la frégate européenne multi-missions entrera en service avec l'hélicoptère « Caïman Marine » plus performant.**

La lutte anti-sous-marine recourt aussi au submersible. La France possède six sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) qui seront remplacés, à partir de 2017, par des unités de type «Barracuda», équipées du missile de croisière naval et de la future torpille lourde. L'espace aéromaritime d'intervention est surveillé par un Hawkeye, dont la portée de détection couvre plus de 500 km. Les chasseurs de mines tripartites et les plongeurs démineurs complètent le dispositif. Enfin, les nageurs de combat, déployés à partir de SNA, assurent la sécurisation de la plage de débarquement.

p7à10 CGVM302_Mise en page 1 27/12/10 18:02 Page8

DOSSIER

Souveraineté et influence

Peser sur la scène internationale

(c) Loïc Salmon

Hervé Morin, à l'époque ministre de la Défense, à Euronaval 2010.

« Grâce à vos compétences et à vos savoir-faire, la France tient son rang dans le cercle restreint des grandes puissances navales »*, a déclaré le ministre de la Défense Hervé Morin lors de l'inauguration officielle d'Euronaval le 26 octobre 2010 au Bourget (Région parisienne).*

La Marine nationale est présente sur toutes les mers pour assurer la souveraineté de la France sur 11Mkm^2 de zone économique exclusive et lui permettre de peser sur la scène internationale. En 2010 et malgré la crise économique, le ministère de la Défense a renforcé son partenariat avec l'industrie navale par des commandes globales pour donner de la visibilité aux entreprises : 3e bâtiment de projection et de commandement (BPC), 4 engins de débarquement amphibie et la poursuite du programme de «frégates multi-missions» (FREMM) au-delà de 2020. Il a apporté son soutien à l'innovation : le démonstrateur « Espadon » de système de drones de surface et sous-marins a été notifié dès 2009 dans le cadre du projet de guerre des mines de l'Agence européenne de défense. Les petites et moyennes entreprises (PME) travaillant pour la Défense sont aussi sources d'innovation. Ainsi, deux d'entre elles ont bénéficié du dispositif « Rapid » (Régime d'appui aux PME pour l'innovation duale) : « Automatic Sea Vision », pour son système d'autoprotection rapprochée, et « Sofresud » pour la conception d'une barrière sous-marine par imagerie acoustique avec son partenaire « Ixsea ». En outre, le ministre a présenté les premiers résultats de la campagne de relance des exportations, débutée en 2007 par la création de la Commission interministérielle d'appui aux contrats internationaux (CIACI) et l'assouplissement des mesures de contrôle de la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG). Les prises de commandes dans le secteur naval ont atteint 4,5Md€ en 2009, grâce à la vente de sous-marins à propulsion diesel-électrique Scorpène au Brésil et à la Malaisie. Les matériels susceptibles d'être exportés sont les plus innovants : BPC, FREMM, système Aster de défense antiaérienne, missile de croisière naval Scalp, radar multifonctions tridimensionnel Herakles et « suites sonars » pour la lutte sous-marine. Enfin, en vue de respecter les engagements internationaux, le contrôle des exportations sera renforcé par la transposition dans le droit fran-

p7à10 CGVM302_Mise en page 1 27/12/10 18:02 Page9

çais de la directive européenne relative aux transferts intracommunautaires des produits de Défense.

COMPLÉMENTARITÉS EUROPÉENNES

La défense maritime de la France doit relever deux défis, a souligné Hervé Morin. Il s'agit d'abord de maintenir la compétence industrielle nationale en conservant la conception et la maîtrise d'œuvre des bâtiments exportés, qui sont souvent assemblés dans les chantiers des pays clients au titre du transfert de technologie. C'est en effet une condition de plus en plus requise pour obtenir un contrat, mais qui permet de développer de nouvelles coopérations et d'approfondir les relations bilatérales. Le second défi concerne la mutualisation des investissements, la rationalisation des dépenses en recherche et développement et les partenariats industriels. Un résultat a déjà été acquis pour le système d'armes PAAMS des frégates antiaériennes britannique *Daring*, italienne *Andrea-Doria* et française *Forbin*, toutes trois admises récemment au service actif. Par ailleurs, tous les pays de l'Union européenne réduisent leurs budgets militaires. Entre 2011 et 2014, a précisé le ministre, celui de l'Allemagne sera réduit de 8 Md€ et celui de la Grande-Bretagne de 8 % (et non de 20-25 % comme il l'avait indiqué le 30 septembre, N°301). Lors de la conférence de presse à l'issue de leur visite d'Euronaval, Hervé Morin et l'amiral Pierre-François Forissier, chef d'état-major de la Marine, ont souligné l'intérêt que représente pour la France le choix, par la Marine britannique, de la catapulte et des brins d'arrêt pour équiper son futur porte-avions et l'abandon du tremplin pour avions à décollage court et vertical en service depuis une trentaine d'années. « *Pour assurer une permanence à la mer*, a déclaré Hervé Morin, *il y aura une vraie complémentarité et un symbole de l'Europe de la Défense de demain* ». L'accueil réciproque en mer d'avions de combat des pays partenaires est techniquement réalisable ainsi que l'adaptation des missions. « *En Afghanistan, les missions durent six heures avec les ravitaillements en vol*, a ajouté l'amiral Forrissier, *pendant ce temps, le porte-avions s'est déplacé de 300 km. Avec l'*Ark-Royal (porte-aéronefs britannique), *les avions restent en l'air une demi-heure*».

La Marine britannique devra également adopter la version catapultée de son futur avion de combat Joint Strike Fighter F-35 C et modifier les plans de son futur porte-avions, étudiés en commun avec la France pour l'embarquement de l'avion de guet E2C Hawkeye, indispensable pour un groupe aéronaval.

« *Pour commencer, il y aura un porte-avions en Grande-Bretagne et un en France*, a indiqué le ministre, *s'il y en a besoin d'un de plus pour la France, ce sera une décision du président de la République fin 2012 ou début 2013* ».

Actuellement, seules les Marines américaine et française disposent de porte-avions à catapultes.

Le salon Euronaval 2010 : 42 ans d'existence

La 22e exposition bisannuelle des matériels navals militaires et civils, dénommée « Euronaval 2010 », s'est déroulée du 25 au 29 octobre au Bourget. Sur 14 500 m2, 405 exposants (196 français) de 37 pays ont accueilli 34 000 visiteurs professionnels de 107 pays, dont 76 délégations officielles de 52 pays. Les participations de l'Italie, des Etats-Unis, de l'Allemagne, d'Israël et de la Russie ont été plus importantes.

Selon Jean-Marie Poimboeuf, président du Groupement industriel des constructions et armements navals (Gican), le nombre d'exposants a augmenté de 8 % en deux ans malgré la crise économique. L'édition 2010 a présenté trois nouveautés : une démonstration dynamique de drones sous-marins ; le centenaire de l'aéronautique navale (*voir p.24*) ; Euronaval TV avec des sujets vidéos pendant la durée du salon ; un pôle formation pour permettre aux étudiants de l'enseignement supérieur de rencontrer les professionnels de la mer.

p7à10 CGVM302_Mise en page 1 27/12/10 18:02 Page10

DOSSIER

Les Marines d'ici à 2040

Incertitudes et adaptation

Les Marines et les armées de Terre n'évoluent plus sur un champ de bataille, mais doivent faire face à des risques nouveaux et des menaces avec des points d'application qui se déplacent. Comment imaginer ce qui se passera dans trente ans ?

Tel a été le thème de la table ronde du 27 octobre à Euronaval 2010, laquelle a réuni les dirigeants des Marines française, malaisienne et brésilienne. Leurs homologues russe et nigérian, également invités, ne se sont pas présentés.

L'amiral Pierre-François Forissier, chef d'état-major de la Marine nationale, a évoqué plusieurs changements majeurs en cours. Le premier est démographique : 9 milliards d'habitants sur la planète et plus de 30 mégapoles de 10 millions d'habitants à proximité de la mer en 2040. Le vieillissement de la population en Occident et au Japon rendra difficile le recrutement de jeunes dans les Marines. Le changement climatique s'accélère : la route maritime du Grand Nord et la désertification vont entraîner des flux migratoires avec des impacts sur les relations internationales. La raréfaction des ressources naturelles (eau, alimentation et énergie) conduira à une compétition internationale accrue. Les guerres entre Etats semblent peu probables dans un monde globalisé, mais pas les conflits asymétriques, guerres civiles, actes de piraterie et attentats terroristes. Quelles seront les aptitudes des Etats à intervenir dans des espaces fluides, comme les océans ou le cyberespace ? Les technologies de pointe, en pleine évolution, favorisent l'efficacité opérationnelle, mais deviennent accessibles au grand public avec des conséquences imprévisibles sur leurs usages. Une pandémie mondiale, les conséquences politiques de catastrophes naturelles et un conflit nucléaire sont aussi à prendre en compte.

La Marine nationale devra conserver ses capacités de dissuasion nucléaire, de surveillance des zones économiques exclusives, de lutte contre les trafics illicites et de résistance à des perturbateurs bien équipés. Les propulsions des navires et des aéronefs devront connaître des améliorations pour alléger la facture du pétrole, devenu plus rare. Le Livre Blanc de la Défense aura été amendé plusieurs fois. Les FREMM seront arrivées à mi-vie et les sous-marins deviendront plus furtifs et plus performants.

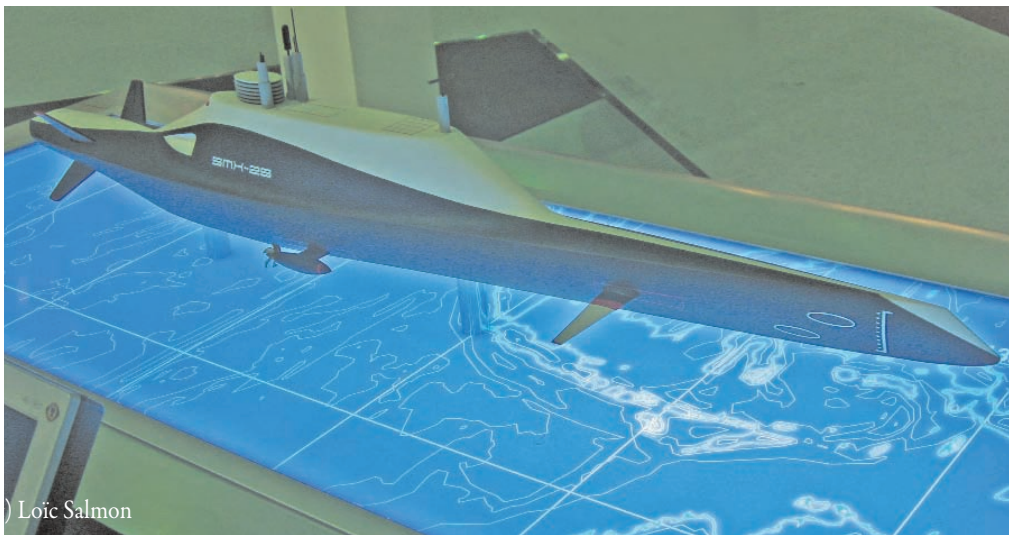

) Loïc Salmon

DCNS va développer le sous-marin à propulsion diesel-électrique SMX 25, destiné à l'exportation et capable d'embarquer des forces spéciales et des drones.

p11à14 CGVM302_Mise en page 1 27/12/10 17:08 Page11

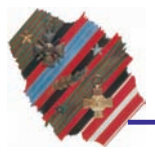

L'emploi de drones pour la surveillance et les patrouilles maritimes va structurer de nouveaux concepts stratégiques. Les métiers de la Marine nécessiteront moins de personnels, plus de réseaux et davantage d'automatisation.

L'amiral Tan Sri Abdul Aziz Jaafar, chef d'état-major de la Marine malaisienne, a expliqué que son pays devra relever divers défis externes et internes. Il estime peu probable une résolution des contentieux frontaliers de son pays d'ici dix ans, mais une coopération lui semble nécessaire pour éviter les conflits militaires en mer de Chine méridionale notamment. La sécurité du détroit de Malacca, l'une des voies d'eau les plus fréquentées du monde, doit être maintenue par les Etats côtiers (Malaisie, Singapour et Indonésie), qui doivent renforcer leurs capacités et leur coopération. La criminalité nuit considérablement au tourisme, 2e secteur du produit intérieur brut du pays. La Marine malaisienne participe à un dispositif de défense avec ses homologues de Grande-Bretagne, d'Australie et de Singapour et renforce sa coopération avec celles des Etats-Unis, du Pakistan et de l'Inde. Elle devra se concentrer aussi sur d'autres menaces, malgré la rareté de ses ressources budgétaires. L'amiral a exclu l'acquisition de sous-marins supplémentaires. La Malaisie a déjà acheté à la France trois submersibles à propulsion diesel-électrique : un de type Agosta et deux de type Scorpène.

L'amiral d'escadre Julio Soares de Moura Neto, chef d'état-major de la Marine brésilienne, en a rappelé les missions : sûreté des eaux territoriales et de l'embouchure de l'Amazone aujourd'hui et, à terme, protection des lignes de communications maritimes, projection de puissance sur terre pour maintenir la paix et dissuasion. Le Brésil dispose du porte-avions à catapulte *Sao-Paulo*, ex-*Foch* racheté à la France, et développe des frégates. Il possède déjà cinq sous-marins à propulsion diesel-électrique et envisage la construction d'un sous-marin nucléaire d'attaque.

LA MARINE NATIONALE EN 2009-2010

Fin 2009, les effectifs de la Marine se montaient à 45554 personnes, dont 38391 militaires (4529 officiers, 25003 officiers mariniers, 7671 quartiers-maîtres/matelots et 1108 volontaires) et 7163 personnels civils. S'y ajoutaient 2250 stagiaires en préparation militaire, 5400 réservistes opérationnels (140700 jours d'activité) et 260 réservistes citoyens. Le personnel affecté dans les forces était de 61 %, celui sous contrat de 63 %. Le taux de féminisation atteignait 13%.

Les moyens se répartissaient ainsi : 68 bâtiments de combat et de soutien (11850 personnels) dans la force d'action navale, 10 submersibles (3500) dans les forces sous-marines, 211 aéronefs (avions et hélicoptères) de combat et de soutien (5800) dans l'aéronautique navale, 17 unités (2400) dans les fusiliers marins et commandos et 75 unités (1100) dans la gendarmerie maritime.

La Marine est engagée dans diverses activités. La dissuasion inclut la permanence à la mer de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins et les opérations anti-intrus dans les approches maritimes. En coalition, la Marine participe à l'opération «Enduring Freedom» dans le golfe arabo-persique et, dans le cadre de l'OTAN à « Active Endeavour » contre le terrorisme en Méditerranée et « Hod Ops » dans le déminage de la baie de Somme (engins des deux guerres mondiales). L'opération européenne « Atalante » de lutte contre la piraterie au large de la Somalie a déjà mobilisé 14 unités depuis le 8 décembre 2008. Des fusiliers marins sont embarqués sur les thoniers français au large des Seychelles.

La Marine intervient aussi dans des opérations ponctuelles d'urgence. Enfin, elle participe à l'action de l'Etat en mer et va créer une fonction garde-côtes avec le Secrétariat général de la mer.

p11à14 CGVM302_Mise en page 1 27/12/10 17:08 Page12

La réponse de l'industrie

Plusieurs Marines mondiales en 2040

Les Etats-Unis sont la seule puissance navale mondiale en 2010. Mais la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Asie du Sud-Est, la Russie et l'Europe voudront jouer un rôle dans les trente prochaines années. La Chine, la Corée du Sud et le Japon, qui assurent déjà les deux tiers de la construction navale civile dans le monde, pourraient se tourner davantage vers le secteur militaire.

Quatre groupes de premier plan ont présenté leurs points de vue au cours d'une table ronde tenue le 27 octobre à Euronaval : les français DCNS et MBDA, le britannique BAE Systems et le russe OPK. L'américain Northrop Grumman, quoiqu'invité, n'y a pas participé.

Selon son président-directeur général Patrick Boissier, DCNS devra conserver sa capacité à répondre aux besoins de la Marine nationale en matière de dissuasion nucléaire et de performances de systèmes en investissant dans la recherche et le développement. Il devra réagir davantage à ceux des autres Marines, du patrouilleur de haute mer au porte-avions. Il devra développer une offre globale de services avec des transferts de technologies, comme c'est déjà le cas pour les sous-marins à propulsion diesel-électrique Scorpène à l'Inde et pour l'école de « design » au Brésil pour la construction d'une base navale et de sous-marins. D'ici à 2020, DCNS compte doubler son chiffre d'affaires par un effort à l'exportation et la diversification dans les technologies des énergies renouvelables et du nucléaire civil. « *Pour cela*, a déclaré Patrick Boissier, *il faut être capable d'améliorer la performance de 30 % dans tous les domaines et réduire les coûts* ». Par suite de la consolidation européenne, tous les budgets sont en baisse. En conséquence, le domaine naval devrait se diriger vers une consolidation en Europe. Sa main d'œuvre est concentrée dans certains endroits, contrairement à l'automobile ou l'aéronautique. Comme la construction navale est une industrie de souveraineté, il n'y a pas encore de grand programme européen capable de la consolider. Toutefois, estime Patrick Boissier, le leadership européen pourrait se maintenir par un grand programme d'exportation. Pour cela, il faudrait d'abord, en France, investir davantage dans la recherche et le développement, aider les exportations, bénéficier d'un soutien politique et prendre conscience de la disparition possible de l'industrie navale militaire... comme c'est déjà le cas pour le secteur civil ! Le président de DCNS conclut que la construction navale européenne doit saisir les opportunités de développement des navires de surface et des sous-marins.

Antoine Bouvier, président-directeur général de MBDA a envisagé l'avenir des missiles. Les systèmes

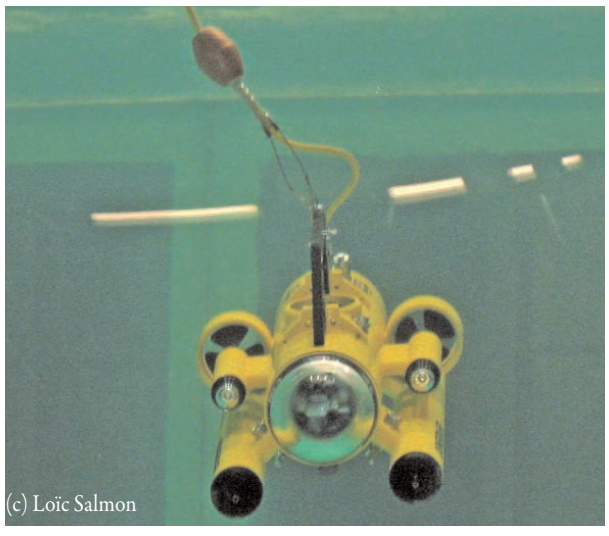

Du drone sous-marin…

p11à14 CGVM302_Mise en page 1 27/12/10 17:08 Page13

…aux missiles antinavires (Aster 15 et 30) et bientôt de croisière (Scalp).

en développement en 2010 seront encore en service en 2040 et des difficultés sont à prévoir. « *Nous souhaitons être associés à la réflexion stratégique, en raison de notre connaissance de l'évolution des produits et pour orienter nos choix*, dit-il, *car nos cycles sont longs*». L'élargissement du spectre des menaces, y compris asymétriques, rend prioritaire la protection des navires de grande valeur et des troupes au sol contre les missiles balistiques de théâtre. La famille du missile Aster dispose d'un potentiel d'évolution considérable en ce sens. Les missiles de frappe dans la profondeur peuvent être utilisés lors de l'ultime avertissement avant l'envoi d'ogives nucléaires (dissuasion nucléaire), employés sur un théâtre ou pour en interdire l'accès. Ainsi, le missile de croisière naval Scalp équipera les FREMM et les sous-marins nucléaires d'attaque. La convergence technologique entre la frappe antinavires et celle en profondeur consiste en « briques »(éléments) technologiques communes pour succéder à l'Exocet : portée, furtivité et précision. Le contraste entre l'environnement politico-juridique et la communication s'accentue. La capacité accrue à voir les images influe sur les règles d'engagement, en raison des pertes et dommages collatéraux de moins en moins acceptables. Les charges explosives devront être adaptées aux scénarios.

Pour rester mondiale, la Marine française devra être capable de mener un combat de haute intensité et de réagir aux menaces asymétriques avec un budget de plus en plus contraint. Les programmes de missiles devront conjuguer polyvalence, modularité et réduction des coûts de développement. La coopération européenne devient une nécessité, notamment entre l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, pays ayant la culture des produits et présents sur les marchés à l'exportation.

Pour Ben Palmer de BAE Systems, les maîtres mots des industries de Défense d'ici à 2040 sont : capacité à se déployer dans le monde ; adaptabilité aux conflits et à l'entretien de flottes moins nombreuses mais à la durée de vie opérationnelle plus longue; interopérabilité entre les navires par suite des transferts de technologies; finalité des navires futurs; «communalité», à savoir la capacité à faire participer d'autres acteurs à la conception des navires.

Roman Trosenko, président-directeur général d'OPK, estime que l'automatisation et la robotisation seront indispensables à bord pour les opérations à longues distances. En outre, la réduction des prix implique la construction de séries de bâtiments plus grands et l'association de plusieurs pays à la conception d'une même plate-forme pour réduire les prix.

p11à14 CGVM302_Mise en page 1 27/12/10 17:08 Page14

La France, 4e pays exportateur d'armements

+ 22 % en un an

Les entreprises françaises d'armement ont réalisé 8,16 Md€ de prises de commandes (contrats signés et premiers acomptes versés) en 2009, soit une augmentation de 22 % en un an, selon le 11ème rapport au Parlement.

L'objectif est d'arriver à un montant stable de 9 Md€ et plus par an, mais de valeur pérenne plutôt que des grand contrats mythiques, a indiqué Laurent Teisseire, porte-parole du ministère de la Défense, lors d'une conférence de presse commune avec son homologue des Affaires étrangères Bernard Valero à Paris le 6 octobre. L'industrie d'armement, qui emploie 165000 personnes dans les grandes entreprises, mais aussi dans près de 4000 PME, s'appuie d'abord sur un marché national de 10 Md€/an. Les principaux pays clients sur la période 2000-2009 sont le Brésil, l'Arabie saoudite et l'Inde. Quoique toute la panoplie d'armements soit proposée, l'essentiel est constitué par la haute technologie : hélicoptères (Tigre, EC 725, NH90), missiles (sol-Air Aster, air-air et sol-air Mica), véhicules blindés du combat d'infanterie, canons « Caesar », sous-marins à propulsion diesel-électrique Scorpène et frégates multi-missions. Entre 2005 et 2009, la répartition des prises de commandes françaises a été de 49,2 % pour l'air et l'espace, 31,4 % pour le domaine naval et 19,4% pour celui des forces terrestres. En 2009, le marché mondial s'établit à 63,7 Md€, dont 52,4% pour les Etats-Unis, 29,8% pour l'Europe occidentale, 8,4 % pour la Russie et 9,4 % pour le reste du monde (Israël, 5,3 %). Toutefois, la Corée du Sud et le Brésil apparaissent sur la scène internationale. Parallèlement, la France reste vigilante en matière de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et les trafics des armes légères et de petit calibre, en coordination avec les autres pays de l'Union européenne. Depuis l'entrée en vigueur des traités sur l'interdiction des mines antipersonnel (Ottawa,1999) et des armes à sous-munitions (Oslo,2010), la France participe activement aux négociations en cours à New York en vue de présenter un traité international sur le commerce des armes en 2012. La France a trois objectifs, a souligné Bernard Valero, à savoir obtenir un dispositif de contrôle, un autre de coopération et un troisième de lutte contre les trafics d'armes et exportations illégales. « *Enfin,* dit-il, *il s'agit d'introduire des normes en matière de sanctions quand les règles ne sont pas respectées* ».

Le 26 octobre dans le cadre d'Euronaval 2010 et en présence du ministre de la Défense Hervé Morin (centre), l'amiral Pierre-Francçois Forissier, chef d'état-major de la Marine (à gauche), a signé avec Patrick Boissier, président directeur général de DCNS (à droite) une convention mettant à disposition de la Marine le futur patrouilleur de 1 000 tonnes Hermes, que DCNS compte promouvoir à l'exportation.

p15à19 CGVM302_Mise en page 1 21/12/10 16:00 Page15

Sommet de l'OTAN

Les dirigeants des 28 pays membres de l'OTAN se sont réunis à Lisbonne les 19 et 20 novembre 2010. Pour la France, le président de la République Nicolas Sarkozy était accompagné des deux nouveaux ministres d'Etat nommés lors du remaniement du gouvernement du 14 novembre : Alain Juppé pour la Défense et les Anciens Combattants et Michèle Alliot-Marie pour les Affaires Etrangères et Européennes.

Le Conseil de l'Atlantique Nord a adopté un nouveau concept stratégique pour dix ans : capacité à défendre ses pays membres contre toutes les menaces, gérer les crises les plus difficiles et promouvoir la stabilité internationale avec d'autres organisations et pays.

Opérations en cours

D'après son expérience opérationnelle, il estime que les moyens militaires, quoique essentiels, ne suffisent pas pour traiter la complexité des questions de sécurité. En conséquence, « *l'OTAN doit travailler avec d'autres acteurs pour contribuer à une approche globale qui combine efficacement les instruments politiques, civils et militaires de gestion de crise* ». Plus de 143000 de ses personnels sont déployés dans le monde. En Afghanistan, les 21 partenaires de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) coopèrent avec l'ONU, la Banque mondiale, l'Union européenne et le Japon. La transition de la responsabilité totale de la sécurité aux autorités afghanes devrait durer du début 2011 à la fin 2014. « *Soumise au respect de conditions et pas d'un calendrier, elle n'équivaudra pas à un retrait des troupes de la FIAS* », souligne le communiqué final du Conseil. Au Kosovo, la force de maintien de la paix KFOR coopère avec la police locale et la mission européenne « Etat de droit ».

D'autres opérations sont en cours : en Méditerranée, « Active Endeavour » contre le terrorisme ; au large de la Corne de l'Afrique, « Ocean Shield » contre la piraterie et le brigandage maritime ; en Somalie, soutien à la mission de l'Union africaine pour le développement et le maintien de la paix; en Irak, mission de formation NTM-I.

Capacités

Le nouveau concept stratégique de l'OTAN implique la disposition de l'éventail nécessaire des capacités pour assurer la dissuasion et la défense contre toute menace envers les populations et territoires de ses membres : forces conventionnelles, nucléaires et de défense antimissiles. A cet effet, l'Alliance Atlantique va développer une capacité de couverture totale contre les missiles balistiques, qui prolifèrent. Une coopération avec la Russie va être examinée dans ce domaine.

Parallèlement, l'OTAN continuera à apporter son concours aux efforts de maîtrise des armements, de désarmement et de non prolifération (*voir dossier*). Pour les opérations en cours, elle va développer : les capacités de lutte contre les engins explosifs improvisés ; la logistique collective pour le soutien médical et d'autres besoins opérationnels ; les systèmes d'information pour le processus décisionnel, le commandement, le contrôle et enfin le partage du renseignement.

Compte tenu de la dimension informatique des conflits modernes, l'OTAN souhaite atteindre, d'ici à 2012, la capacité totale « *à détecter et à évaluer les cyberattaques dirigées contre des systèmes revêtant pour elle une importance critique, à les prévenir, à s'en défendre et à s'en relever*». Enfin, elle va contribuer, avec d'autres acteurs internationaux, à la sécurité des approvisionnements énergétiques.

Le prochain sommet de l'OTAN se tiendra aux Etats-Unis en 2012.

Loïc Salmon

p15à19 CGVM302_Mise en page 1 21/12/10 16:00 Page16

Quelle Europe de l'armement ?

La libéralisation du marché de l'armement et les restructurations industrielles en Europe ont développé la coopération, mais la contraction des budgets militaires a amené à une production accrue sur les territoires nationaux pour sauver des emplois.

Telle est la conclusion de la conférence de la doctorante Catherine Hoffler prononcée le 7 décembre 2010 à l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire à Paris.

Théoriquement, une coopération internationale se fait par rapport à des besoins communs avec un volet industriel et une recherche de la rentabilité économique. Ainsi, ont été créées l'Agence européenne de défense (AED), pour identifier les priorités, et l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR) pour déterminer les équipements militaires à réaliser. Ce domaine est en effet spécifique. Depuis le XVIIIe siècle, le monopole de la production et de l'acquisition d'armements par l'Etat, dans un cadre protectionniste, est considéré comme légitime. Pour assurer sa souveraineté militaire, l'Etat-Nation doit contrôler la production d'armements dans ses frontières territoriales. Par la suite et avec l'instauration de la communauté européenne, les privatisations des entreprises nationales et les coopérations engagées à partir des années 1980 entre pays membres avaient pour but de réaliser des productions communes moins chères.

L'Agence européenne de défense

L'Agence européenne de défense a été créée le 12 juillet 2004 afin : d'améliorer les capacités de défense de l'Union européenne, notamment dans le domaine de la gestion des crises; de promouvoir la coopération européenne dans le domaine de l'armement; de renforcer la base industrielle et technologique de défense de l'Union européenne et de créer un marché concurrentiel européen des équipements de défense ; de favoriser la recherche, en vue de renforcer le potentiel industriel et technologique européen dans le domaine de la défense.

Renationalisation

Après une phase de libéralisation, Catherine Hoffler a constaté une « renationalisation » de fait sur le territoire national. Elle a présenté l'évolution de l'Etat producteur et actionnaire, acheteur et législateur (droit des marchés) en matière d'armement dans les trois principaux pays de l'Union européenne : la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France.

Grande-Bretagne : depuis 1980, les gouvernements conservateur et travailliste ont procédé à des privatisations et externalisations des entreprises d'armements, en espérant que leur mise en concurrence améliorerait leur compétitivité. Parallèlement, les achats d'armements ont été délégués à une agence autonome, avec contrôle de l'évaluation de ses performances. Il s'agissait de réduire les coûts par l'achat au meilleur prix en répondant aux besoins militaires. Depuis la fin des années 1990, l'impact à long terme sur le tissu industriel du pays est de plus en plus pris en compte. En outre, les firmes britanniques sont redéfinies non plus par leur actionnariat, en raison des prises de participations étrangères importantes dans BAE notamment, mais par leur installation en Grande-Bretagne pour assurer la sécurité des approvisionnements et la propriété intellectuelle. Le gouvernement crée des mécanismes visant à assurer une loyauté envers l'Etat et conserver sa souveraineté là où le marché occupe une place dominante. Enfin, depuis 2002, existe une nouvelle compétence de contrôle étatique : un ministre peut opposer son veto à l'acquisition d'une entreprise d'armement.

p15à19 CGVM302_Mise en page 1 21/12/10 16:00 Page17

Allemagne : après la seconde guerre mondiale, l'Etat s'est retiré de toute réglementation dans ce secteur. Il n'a aucune implication directe mais, pour assurer la compétitivité allemande, il est intervenu pour la création de «champions nationaux» comme DASA et EADS. Il a aussi créé des sociétés mixtes pour trouver des solutions allemandes au maintien des matériels en conditions opérationnelles. En matière d'achats, l'Etat respecte la transparence, mais encourage la préférence nationale lors de la restructuration de sociétés. Depuis 2000, les fusions-acquisitions d'entreprises civiles se sont multipliées. Cependant, la crainte de la prise de contrôle du groupe Thyssen-Krupp par des intérêts américains a mobilisé les investisseurs allemands. Les menaces sur l'emploi et les risques pour la souveraineté militaire sont à l'origine de la loi sur la réforme du commerce extérieur. Toute fusion-acqusition d'entreprises doit être validée par un accord préalable de l'Etat fédéral. Toutefois, ce contrôle ne concerne que les acteurs étrangers non ressortissants de l'Union européenne.

France : devant l'impasse d'une politique d'armement exclusivement national, l'Etat a choisi la libéralisation à partir de 1994. Le Livre Blanc sur la Défense de l'époque prône le recours à la souveraineté européenne et à l'externalisation. L'entreprise publique Aérospatiale a été privatisée et fusionnée avec le groupe privé Matra pour créer EADS, mais l'Etat garde le contrôle direct ou informel sur les acteurs. Les achats doivent être rentables et encadrés par la Délégation générale de l'armement dans une logique militaire et pour la survie des entreprises françaises, au moyen du plan de prospective à trente ans (PP30) régulièrement mis à jour. Sur le plan législatif, les procédures du code des marchés publics ont été assouplies. La logique de contrôle est devenue une logique de conseil. L'Etat n'est plus compétent dans la mise en concurrence et la transparence des marchés. Cependant, depuis 2005, un décret «anti-OPA» (offre publique d'achat des actions d'une entreprise) contrôle les prises de participations étrangères.

Finalement, selon Catherine Hoffler, la libéralisation en matière d'armement en Grande-Bretagne, Allemagne et France n'efface en rien les intérêts nationaux.

Loïc Salmon

l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement

A l'initiative de la France, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie, l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR) a vu le jour le 28 janvier 2001. La Belgique y a adhéré en 2003, et l'Espagne en 2005.

Le 10 novembre 2008, les ministres de la Défense des pays membres ont déclaré que l'Occar a vocation à devenir un partenaire privilégié de l'Agence européenne de Défense.

L'Occar pose les principes d'acquisition d'armements suivants : mise en concurrence des fournisseurs des différents Etats membres ; extension à la concurrence extra-européenne en cas de réciprocité effective ; abandon du juste retour industriel apprécié annuellement et programme par programme ; acquisition préférentielle par les Etats membres des équipements au développement desquels ils ont participé dans le cadre de l'Occar.

Sept programmes d'environ 42 Md€ sont déjà en cours : l'hélicoptère de combat Tigre ; le véhicule blindé tout terrain Boxer ; le radar de contrebatterie Cobra; le missile sol-air futur FSAF ; l'avion de transport logistique et tactique A400M ; la frégate multimissions FREMM ; la radio logicielle. L'Occar emploie environ 220 personnes sur ses sites de Bonn (siège et site des programmes Cobra, Tigre, Boxer), de Paris (programmes FREMM, FSAF) et de Toulouse (programme A400M). Une antenne de la Direction du programme FREMM se trouve à Rome.

L'Occar a adopté des règles flexibles permettant à des pays non membres de participer à un programme, à condition qu'ils acceptent ses principes.

Les Pays-Bas participent actuellement au programme Boxer et, de même, le Luxembourg et la Turquie participent au programme A400M, sans toutefois être membres de l'organisation.

p15à19 CGVM302_Mise en page 1 21/12/10 16:00 Page18

Partenariat militaire franco-britannique

La France et la Grande-Bretagne vont passer de la coopération en matière de défense à l'interdépendance en mutualisant leurs moyens matériels et humains pour faire face aux contraintes budgétaires.

Le 2 novembre à Londres, le président de la République Nicolas Sarkozy et le Premier ministre David Cameron ont paraphé un traité de défense et de sécurité ainsi qu'un autre d'une durée de 50 ans sur le partage d'installations destinées à tester les armes nucléaires, mais sans renoncer à l'indépendance des dissuasions nucléaires nationales.

Dès 2014, les simulations nucléaires auront lieu dans un laboratoire près de Dijon et un centre de recherches sera ouvert dans le Sud-Est de l'Angleterre. Une procédure est à l'étude, entre les deux ministères des Affaires étrangères, sur les modalités des ratifications parlementaires des traités. Quinze autres traités et accords divers renforcent la coopération notamment en matière de sous-marins, missiles, drones et satellites. Une force projetable non permanente de plusieurs milliers d'hommes sera constituée pour des opérations extérieures bilatérales ou dans le cadre de l'ONU, de l'OTAN ou de l'Union européenne (UE).

Interopérabilité

Des règles d'interopérabilité seront établies et un exercice, dénommé «Flandre», est prévu en juin 2011. En outre, Paris et Londres vont partager leurs porte-avions à partir de 2020 (*voir p.9*) et mutualiser l'entretien du futur avion de transport A400M et l'entraînement de ses pilotes.

Enfin, un budget annuel sera consacré aux projets de recherche et développement (R&D) de 100 M€ (50M€ par pays). La France et la Grande-Bretagne représentent la moitié des budgets de défense et les deux tiers des dépenses en R&D de l'UE.

Loïc Salmon

Le missile balistique de théâtre SAMP-T

Le 18 octobre dans son centre d'essais de Landes, la Direction générale de l'armement a procédé avec succès au premier tir de qualification du système franco-italien sol-air de moyenne portée terrestre (SAMP-T) face à une menace de type « missile balistique de théâtre ». Le SAMP-T est le premier système européen disposant de cette capacité. Il pourra être mis en œuvre par le programme OTAN de défense contre les missiles balistiques de théâtre ALTBMD (Active Layered Theatre Ballistic Missile Defence). Le SAMP-T est déjà qualifié, depuis 2008, pour la défense sol-air moyenne portée face à des avions, missiles de croisière et drones. Il a été commandé à 15 exemplaires : 10 pour l'armée de l'air française et 5 pour l'armée de terre italienne.

Le programme Scorpion

Le 22 novembre, la Direction générale de l'armement (DGA) a notifié au groupement industriel, composé des sociétés Thales, Nexter et Sagem (groupe Safran), un contrat de 21 M€ portant sur l'architecture du programme «Scorpion». Ce dernier, destiné aux groupements tactiques interarmes des forces terrestres, vise à renouveler ou moderniser les véhicules blindés de combat datant des années 1970 à 1990, améliorer la protection des combattants et des matériels et enfin accroître l'efficacité des soldats et des systèmes d'armes par la mise en réseau des systèmes d'information et des systèmes de combat. Il prend notamment en compte le programme de production du véhicule blindé de combat d'infanterie et celui de l'équipement du fantassin débarqué «Félin». Le contrat va préparer les choix techniques pour 2012. Ensuite, la DGA sélectionnera les maîtres d'œuvre industriels du programme avant la fin 2013.

p15à19 CGVM302_Mise en page 1 21/12/10 16:00 Page19

Afghanistan, Task Force La Fayette Témoignage d'un général

La police et l'armée nationale afghanes deviennent plus compétentes et la population commence à se retourner contre ceux qu'elle a crus et qui lui ont menti, estime le général de brigade Pierre Chavancy, qui a commandé la Task Force La Fayette en Afghanistan entre le 29 avril et le 27 octobre 2010.

Il a présenté son témoignage devant la presse à Paris le 4 novembre. « *Vous êtes le dernier bouclier Est de Kaboul et Bagram* », lui a déclaré le général américain David Petraeus, commandant de la Force internationale de l'assistance à la sécurité (FIAS). « *Il faut réconcilier la population avec son gouvernement, sa police et son armée, nous ne sommes légitimes que par et pour les Afghans* », souligne Pierre Chavancy qui estime qu'il faut trouver des solutions adaptées au mode de vie de la société afghane. Environ 90 gendarmes sont intégrés aux POMLT (Police Operational Mentoring and Liaisons Teams, équipes de conseillers et d'instructeurs). Ils mettent sur pied une police de proximité correspondant à la population, afin de créer des zones de confiance. Le policier fait partie du paysage. Il doit assurer la liberté de mouvements, car le renseignement se trouve au fond des vallées. Au second semestre 2010, environ 50 % des opérations sont conduites par la police afghane, contre 0 % un an auparavant. De même, la FIAS tente de faire comprendre aux villageois que les soldats afghans représentent le gouvernement de Kaboul sur les plans qualitatif et quantitatif. Ce travail a été commencé en 2007 avec l'armée nationale afghane, devenue en trois ans capable de mener des opérations au niveau du régiment et bientôt de celui de la brigade, selon le général Chavancy. Au sein des opérations, qui comptent un tiers d'Afghans, 10 % sont conduites par l'armée afghane et 90% par la brigade La Fayette. « *C'est eux qui commandent et c'est une tendance réelle* », dit-il. La province de Kapisa et le district de Surobi, où est déployée la brigade La Fayette, ne sont pas encore des zones de tranquillité. La vigilance doit rester permanente. Les insurgés peuvent y passer, mais ne s'y installent pas.

Développement

Parallèlement, la FIAS vise le développement du pays. Des projets ont permis la création de 7 000 emplois dans 200 villages totalisant 20 000 personnes, soit les quatre cinquièmes de la population de la Kapisa. Le diplomate français Pierre Seillan, qui utilise les moyens de la PRT (équipe de reconstruction provinciale) civilo-militaire américaine depuis septembre 2010, doit réaliser un projet d'électrification. L'aide à la reconstruction des canaux d'irrigation détruits par les Soviétiques se poursuit. Les villageois afghans, précise le général Chavancy, sont des montagnards fiers, obstinés, suspicieux, travailleurs, courageux et dont le but ancestral est d'être propriétaires d'un petit lopin de terre. Chaque famille compte en moyenne cinq garçons, dont seul l'aîné hérite de la terre. Il s'agit donc de convaincre les quatre autres « *qu'il existe autre chose dans la vie que la kalachnikov et la violence immédiate et gratuite* ». Les motivations des insurgés vont de la rivalité familiale au Djihad (guerre sainte). Or, les paysans, qui connaissent le Coran mieux que les Talibans tchéchènes ou pakistanais, constatent que ceux-ci n'appliquent pas ce qu'ils disent. « *Les prêches contre les envahisseurs ne marchent plus*, indique le général Chavancy, *cette tendance n'est pas irréversible, mais elle existe* ».

Enfin, les femmes constituent un relais d'opinion, identifié par la police afghane, pour convaincre leurs maris.

Loïc Salmon

p20-21 CGVM302_Mise en page 1 27/12/10 18:10 Page20

Engins explosifs improvisés, une menace évolutive

En Afghanistan, les dégâts occasionnés par les engins explosifs improvisés (IED en anglais) constituent la principale menace des troupes de l'OTAN, qui a référencé 6440 "événements" de ce type en 2009. A Angers, le centre contre-IED forme des détachements qui seront projetés pour six mois en Afghanistan. Implanté à l'Ecole du Génie et inauguré le 1er juillet 2010, il a été présenté à la presse le 5 octobre suivant. Son personnel, de 30 instructeurs à l'époque, passera à 74 au cours du premier semestre 2011.

S'inspirant des méthodes antiterroristes des troupes britanniques en Irlande du Nord dans les années 1970, l'armée de Terre française a mis en place des procédures systématiques de recherche d'IED mais aussi d'armes, de munitions, de drogue et d'argent pouvant servir aux insurgés en Afghanistan. Un IED se compose d'une charge explosive, d'un détonateur, d'un système de déclenchement et d'un emballage. La charge varie de la mine à l'obus de mortier, la roquette, la dynamite et la bouteille de gaz en passant par les produits chimiques en vente dans le commerce. Elle se transporte dans des poubelles, des bidons, la boîte à outils d'un deux-roues et des véhicules de tous types. Beaucoup d'engins explosifs proviennent des anciens pays du Pacte de Varsovie. Le détonateur peut être électrique, pyrotechnique avec une mèche lente et, en version civile, dissimulé dans une pile ou un jouet. Le déclenchement s'effectue par la victime elle-même, une commande manuelle, un téléphone portable, un colis piégé, un fil en travers d'une route, une mine antipersonnelle réliée à une autre charge et enfin un simple contact. La radiocommande permet de choisir la cible au sein d'un convoi. Un IED se camoufle dans un rocher en mousse, un panneau publicitaire ou une dalle de béton. Enfoui dans le sol, sa puissance sera proportionnelle à la profondeur. L'imagination permet de s'adapter en permanence du système le plus élaboré au plus simple.

Le chien est souvent indispensable dans la fouille opérationelle.

Une lutte globale

L'objectif premier de la lutte contre l'IED est d'empêcher qu'il soit posé, en jouant sur les parties techniques (méthodes et équipements) et humaines (actions en amont contre les réseaux d'approvisionnement cloisonnés).

p20-21 CGVM302_Mise en page 1 27/12/10 18:10 Page21

L'IED altère la liberté de mouvement, cause des pertes en personnels et matériels et produit un effet psychologique sur le potentiel moral des troupes de la coalition et de la population civile. Son emploi répond à des motivations politique, religieuse, idéologique, identitaire et de profit. Les victimes se répartissent à peu près également entre les troupes de l'OTAN, les forces afghanes et la population civile. Il s'ensuit un effet pervers : la coalition semble peu capable d'assurer la sécurité et la population connaît des conditions de vie de plus en plus misérable. Les méthodes ultra-protectrices comme le positionnement d'armes sur les véhicules et la multiplication des barrages routiers risquent d'apparaître agressives et de faire basculer les hésitants du côté des insurgés.

L'aspect financier entre aussi en ligne de compte. Un IED coûte quelque centaines de dollars, alors que la formation et les équipements (brouilleurs et blindage) de démineurs spécialisés se chiffrent en milliards. A titre comparatif, il faut deux semaines pour former un terroriste, mais deux ans pour un pilote ! Rien que dans la region Est de l'Afghanistan, l'OTAN a dénombré 1028 IED entre janvier et juillet 2009, dont 541 déclenchés, 483 découverts et 4 en dysfonctionnement. Les attentats suicides, inexistants en 2006-2007, commencent à se produire. Près des deux tiers des IED trouvés entre novembre 2008 et juin 2009 ont été localisés grâce aux renseignements de la population. Le reste a été découvert par l'application de procédures systématiques. Si la protection par blindage est excessive, les charges seront plus fortes.

La doctrine du centre contre-IED d'Angers, conforme aux principes de l'OTAN, repose sur trois piliers : attaque de la filière et des sources d'approvisionnement ; mise en échec du dispositif par sa détection et sa neutralisation ainsi que celles de ses composants associés ; formation et entraînement pour acquérir les savoir-faire tactiques et techniques de lutte. Le retour d'expérience va de pair avec le renseignement et l'analyse.

Le centre a vocation à devenir interarmées et point de synergie entre le renseignement, la lutte NBC (risques nucléaire, biologique et chimique) et la cynotechnie (formation de chiens specialisés).

En effet, grâce à leur grande mémoire olfactive, les chiens détectent des explosifs qui échappent à la sensibilité des matériels. De race malinoise, ils sont acquis à l'âge de 10 mois-un an et suivent une formation d'un an pour une durée de vie opérationnelle de huit ans. En cas de découverte d'explosifs, ils restent silencieux pour éviter le "piégeage" à l'aboiement. Enfin, un chien peut sauter en parachute avec son maître…si ce dernier est chuteur opérationnel !

Loïc Salmon

L'environnement d'un réseau de chauffage suburbain ou des égouts est proche de celui des grottes aménagées pour les caches d'explosifs.

p22-23 CGVM302_Mise en page 1 27/12/10 18:12 Page22

Hommages aux combattants morts pour la France

Hervé Morin, ministre de la Défense, et Hubert Falco, secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, le gouverneur militaire de Paris, le général de corps d'armée Bruno Dary, et plusieurs élus de la Républque se sont rendus le 11 novembre à la Grande Mosquée de Paris, à l'invitation de son recteur Dalil Boubaker.

A l'issue d'une cérémonie de prière, Hervé Morin a rendu hommage aux combattants musulmans, venus d'Afrique du Nord, d'Afrique sub-saharienne et de Madagascar et tombés au champ d'honneur, pour la France, au cours des deux conflits mondiaux. Il a rappelé que 70 000 d'entre eux sont morts à Verdun en 1916, 5 400 Nord-Africains ont été tués et 90 000 musulmans faits prisonniers en juin 1940 et 11 000 musulmans ont péri au combat entre 1942 et 1945. Certaines unités ont de glorieux faits d'armes à leur actif. Ainsi, le 19 septembre 1918, les spahis et chasseurs du régiment mixte de cavalerie d'Afrique ont pris Naplouse et capturé 2 000 soldats turcs. En outre, en Hongrie, des spahis marocains ont fait prisonnier le maréchal Von Mackensen, l'un des grands chefs de l'armée allemande. A l'issue de la Grande Guerre, des régiments de tirailleurs tunisiens ont reçu la Croix de guerre, la Médaille Militaire, la Légion d'Honneur et six citations à l'ordre de l'armée. En 1940, des tirailleurs et des spahis marocains ont participé à la campagne de France de 1940 (Gembloux, Argonne, Montagne de Reims et Annonay). En 1944, la 3e division d'infanterie algérienne et la 4e division marocaine se sont illustrées au Monte Cassino. En 1945, l'adjudant-chef Ahmed el Abed a été le premier militaire de l'armée française à pénétrer en Allemagne. «*Des sables de Tunisie et de Libye au débarquement de Provence, de l'épopée de la 2e DB de Leclerc, de l'odyssée de la Première Armée du maréchal de Lattre,* a déclaré Hervé Morin, *les combattants musulmans ont donné leur vie pour faire de la France non seulement un pays libéré, mais un pays vainqueur, d'Alger, capitale de la France combattante, à Paris occupé où les FTP font de la Grande Mosquée un refuge pour les familles juives, ils ont combattu au nom de la liberté pour que vivent les valeurs de la République. Ils ont eux aussi permis à la France de sauver son âme et son honneur* ». Il a réaffirmé que la Nation n'oublie pas ceux qui sont morts pour elle : « *A tous, Français d'origine, Français de cœur et Français par le sang versé, elle exprime le même respect, la même reconnaissance* ». Le dernier hommage à un combattant musulman a été rendu le

L'hommage des représentants de l'Etat.

p22-23 CGVM302_Mise en page 1 27/12/10 18:12 Page23

La sonnerie aux morts.

18 janvier au maréchal-des-logis-chef Harouna Diop du 517e régiment du train, mort au combat en Afghanistan. Enfin, Hervé Morin et Dalil Boubaker ont dévoilé deux plaques de marbre blanc, l'une en français et l'autre en arabe, dédiées « aux soldats musulmans morts pour la France 1914-1918/1939-1945 ».

Loïc Salmon

Les Harkis et supplétifs aussi

Hubert Falco, secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, a honoré la mémoire de quatre musulmans et d'une infirmière (équipes médico-sociales itinérantes en Algérie) à Paris le 25 septembre, journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des forces supplétives. Il s'agit d'Abdelmajid Lalem, de Mohamed Noureddine, de Rabah Larab et de Mohamed Sardaoui, tous médaillés militaires, et de Renée Courdesses, chevalier de l'Ordre national du Mérite. Un hommage solennel leur a été rendu dans la cour d'honneur des Invalides, où les ont précédés dragons de Louis XIV, soldats de l'An II, grognards de Napoléon, poilus de la Grande Guerre et Français Libres de la seconde guerre mondiale. Le secrétaire d'Etat a souligné la fidélité des Harkis à la France, « *qui n'a pas toujours pris la mesure des sacrifices* (qu'ils avaient) *consentis pour elle* ». Il a rappelé les « *représailles aveugles, sanglantes et ignobles pendant des mois* » dont ils ont été victimes en Algérie, après les accords d'Evian de 1962, et l'action d'officiers français pour organiser des rapatriements en France. « *Les Harkis qui trouvèrent refuge en métropole durent faire face au déracinement et à tout ce qu'il engendre comme malheurs* », a déclaré Hubert Falco. Ils furent en effet parqués dans les camps du Larzac, de Bourg-Lastic, de Rivesaltes, de Sainte-Livrade, de Saint-Maurice-L'Ardoie, de Lascours, de La Rye et de Bias. Le 19 octobre 2010, la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie a été installée aux Invalides, « *pour mieux comprendre et ne pas oublier* », comme l'a souhaité le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants.

Le 11 novembre, devant l'Arc de Triomphe à Paris, le président de la République Nicolas Sarkozy a dévoilé une plaque « en hommage aux lycéens et étudiants de France qui défièrent l'armée d'occupation nazie le 11 novembre 1940 au péril de leur vie ».

p24 CGVM302_Mise en page 1 27/12/10 18:13 Page24

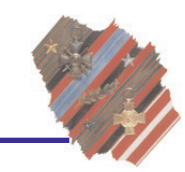

EXPOSITION

CENT ANS D'AÉRONAUTIQUE NAVALE (1910-2010)

Décollage d'un P.L.7 du premier porte-avions français Béarn.

A l'occasion d'Euronaval 2010, le musée national de la Marine a ouvert un nouvel espace thématique de 100 m^2 à Paris pour le centenaire de la création de l'aviation navale. Des marins pilotent des ballons libres dès la guerre contre la Prusse en 1870, en raison de leurs compétences en matière de navigation. Une dizaine d'années plus tard, la Marine confie des missions à l'aérostation : observation d'une flotte ennemie en mer, reconnaissance de batteries côtières, repérage d'escadres abritées dans les rades et suivi de la position de sous-marins entre deux eaux. Elle décide de s'équiper d'avions après la traversée de la Manche par Louis Blériot en 1909. Le Service de l'aviation maritime est institué en 1912 avec le centre de Fréjus-Saint-Raphaël, deux avions et le croiseur *Foudre* transformé en transport d'aviation. Il devient, en 1914, le Service central de l'aéronautique maritime, qui comptera 650 avions, 200 ballons libres et captifs et 40 dirigeables à la fin de la première guerre mondiale. Les hydravions, qui connaissent leur âge d'or entre 1919 et 1945, ouvrent la voie au transport aérien commercial et aux bombardiers lourds. Le cuirassé *Béarn* est transformé en porte-avions en 1927. En 1939, l'aéronautique navale compte 370 hydravions et avions de combat, dont une partie sera détruite au début de la seconde guerre mondiale. L'Aéronautique navale se reconstruit en 1944-45 avec les aides américaine et britannique : réceptions du porte-avions *Dixmude*, de 27 hydravions et de 36 bombardiers et formation des pilotes aux Etats-Unis. Elle devient une force majeure pendant la guerre d'Indochine (1946-1954) avec l'arrivée des porte-avions *Arromanches*, *La-Fayette* et *Bois-Belleau*. A partir des années 1960, elle inclut les avions de patrouille maritime, basés à terre et utilisés également pour les missions de service public, et l'aviation embarquée sur les porte-avions *Foch* et *Clemenceau*, remplacés en 2001 par le *Charles-De-Gaulle* à propulsion nucléaire. Le porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc*, célèbre dans le monde entier comme école d'application des officiers de Marine, entre en service en 1964. Aujourd'hui, les frégates et les deux bâtiments de projection et de commandement *Mistral* et *Tonnerre* embarquent des hélicoptères.

Loïc Salmon

Catapultage d'un Super Etendard modernisé sur le porte-avions à propulsion nucléaire Charles-De-Gaulle.

p25-26 CGVM302_Mise en page 1 27/12/10 19:05 Page25

LOIR-ET-CHER-41- Blois

Assemblée générale du 10 avril 2010

Ce jour à 10 h, se sont réunis les membres de la section, à la mairie de Cour-Cheverny sous la présidence de Charles Couradjut. La section remercie la mairie de lui avoir prêté ses locaux, une fois de plus. Tous les membres ont été convoqués par courrier mi-mars, soit au 15 mars 2010 :

- inscrits : 73 + 4 villes décorées
- cotisations payées : 72
- pouvoirs : 36
- présents : 25

Le président remercie tous les présents et les présidents amis, dont beaucoup sont membres actifs ou sympathisants, et qui se sont déplacés avec leurs drapeaux. En 2011, la section se rapprochera du ministère de l'Education nationale, afin d'obtenir les dates de vacances scolaires et d'éviter le chevauchement des vacances et de l'assemblée générale.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des disparus de différents conflits et plus particulièrement à celle des amis décédés de la section, à savoir MM. Laurenty et Prieur en 2009 et M. Beaufuils en 2010. «*Nous pensons très fort aux absents, qui n'ont pas pu se déplacer par cause de maladie, notamment aux membres de bureau qui n'ont pu m'assister, Pierre Lamiscarre, président d'honneur, et Pierre Marchand, secrétaire qui a tenu la section à bout de bras depuis 2005... Les héros sont fatigués* », a déclaré le président.

L'effectif de la section a progressé de 55 % entre 2008 et 2009. Sans les nouveaux, il serait de 47 inscrits. Mais beaucoup d'entre eux sont encore en activité professionnelle, parents ou jeunes grands-parents et n'ont pu être présents. Solange Dumont, pour des raisons de santé, est partie vers une maison spécialisée dans le sud de la France et n'appartient plus à la section.

Le vérificateur aux comptes, Pierrot Gourgues, s'est présenté le 10 février 2010 au domicile du trésorier. Tous les documents comptables qui lui ont été présentés sont en parfaite concordance avec la situation comptable envoyée le 11 février au siège. « *Situation saine et positive*, a indiqué le président, *il est vrai qu'un effort a été fait, car nous avons offert aux quatre villes décorées, au cours des cérémonies, le superbe livre* La marque du courage ». Le porte-drapeau de la section en a reçu un également et le bureau à décidé de prendre en charge son repas chaque année, lors de la réunion conviviale qui clôture notre assemblée. En 2009, l'essentiel des efforts du bureau et de son président a été de renforcer les rangs de la section. Il est à souhaiter que les nouveaux viendront plus nombreux à l'assemblée générale de 2011 pour épauler les anciens.

En 2009, le président accompagné des membres du bureau, a assisté à toutes les cérémonies, réunions à la préfecture (ONAC): « *Bien sûr, notre drapeau était là. Nous avons récruté un jeune de 17 ans ½ , Antoine Carrenjot, élève porte-drapeau sélectionné par la préfecture, sera sur les Champs-Élysées le 14 juillet prochain avec le drapeau de la section… Bravo !*»

Charles Couradjut, ***président***

Le président Charles Couradjut (à gauche) et le porte-drapeau Antoine Carenjot, lors de la commémoration des morts en Afrique du Nord le 5 décembre à Blois.

p25-26 CGVM302_Mise en page 1 27/12/10 19:05 Page26

Haute Garonne -31- Toulouse

Massacre à Marsoulas, cité martyre

Chaque année, une émouvante cérémonie à Marsoulas, village de 92 habitants, (70 km au sud de Toulouse) commémore le martyr de victimes innocentes de la barbarie nazie.

Le 10 juin 1944, 28 habitants, soit près du tiers du village : 11 enfants, 6 femmes, 10 hommes et un jeune résistant ont été sauvagement massacrés par les exécuteurs zélés de la Division SS « Das Reich » aux ordres de Himmler. Ce sont les mêmes qui se sont rendus tristement célèbres à Oradour-sur-Glane, lors de leur progression vers la Normandie, pour tenter d'enrayer l'avance des Alliés débarqués le 6 juin.

Des représailles furent déclenchées à Marsoulas, à la suite de l'action de deux jeunes maquisards qui avaient lancé une grenade et tiré deux coups de fusil sur la colonne allemande. L'occasion leur a été ainsi fournie de terroriser la population et de réprimer le maquis avec la plus grande fermeté.

Le soir même du 10 juin, M.Dautresme, préfet de Saint-Gaudens, s'est rendu sur place. Son rapport détaillé et les photos des victimes prises ce jour-là seront produits au procès de Nuremberg.

Le samedi 12 juin 2010, la messe célébrée par Mgr Robert Le Gall, évêque de Saint-Gaudens, a précédé une très émouvante cérémonie avec la participation de 80 drapeaux. Le dépôt de très nombreuses gerbes a été suivi d'une minute de silence, en présence de personnalités dont Bernard Bahut, sous-préfet de Saint-Gaudens, et de présidents d'associations, dont une délégation de la section des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire de Haute-Garonne présidée par le lieutenant-colonel (H) Roland Pierquin. Celui-ci a rappelé, à forte et intelligible voix, aux autorités et à la population présente, que Marsoulas est la seule commune du département de Haute-Garonne, à qui a été décerné la croix de guerre à l'ordre du corps d'armée avec étoile de vermeil.

A Toulouse, lors de la cérémonie du 11 novembre où 40 drapeaux étaient présents ainsi que Dominique Bur, préfet de la Région Midi-Pyrénnées, et de Pierre Cohen, député et maire de Toulouse. Ce dernier a invité des présidents d'associations, dont Roland Pierquin, à venir déposer avec lui, l'imposante gerbe de la municipalité

Roland Pierquin, ***président***

Note de la rédaction

La rubrique « Vie des sections » ne compte que deux pages, car c'est tout ce dont nous disposions à l'heure où nous mettions sous presse.

Conformément à la directive envoyée à tous les présidents de sections et accompagnée d'une lettre du président national, la nouvelle procédure de transmission informatique est la suivante :

1) les articles manuscrits et les photos papier ne sont plus acceptés ;

2) chaque article, signé et tapé sur le logiciel Word (police « Cambria (Corps) » et taille « 12 »), ne doit pas dépasser 400 mots s'il est accompagné d'une photo, mais peut atteindre 550 mots sans photo;

3) chaque photo (une seule par article) doit être numérisée en 300 DPI (10 x 15 cm) avec une légende précise dans l'article;

4) chaque courriel doit être renseigné à la ligne « objet » pour éviter qu'il soit considéré comme « indésirable » ;

5) merci de toujours préciser le nom et le numéro du département de la section.

D'autre part, dans le numéro 301, des erreurs ont été commises sur l'attribution d'une signature dans « vie des sections » et sur un nom dans le « carnet », pour lesquelles nous présentons nos excuses aux sections concernées.

Pour éviter que cela se reproduise, tout devra être adressé par internet directement au rédacteur en chef : bulletincgvm@sfr.fr

4 de couv CGVM302 p27_Mise en page 1 13/07/11 14:48 Page1

CARNET

DÉCÈS

BAILLY Georges

PICHON Michel, général

Section du Limousin

CAVEY Pierre-Jean

MARCHAND Pierre

Section du Loir-et-Cher

CHIVÉ Jacques

DUVERCHIN Jacques

JAKUBOWSKI Félix

Section de la Somme

MONTPELLAZ Robert

Section du Vaucluse

BEZEAU Georges

BRIANCEAU André

Section de Vendée

CARON François

MARTIN Jacques

Section des Yvelines

DÉCORATIONS

MÉDAILLE MILITAIRE

BALLASI Paul

BERTHET Jacques

CHRISTAENS Marcel

CORMARIE Michel

DECELLAS André

DESSEAUX André

DUVERCHIN Jacques

GAGLIARDO Bernard

GASTAUD Francis

GAUTERON Etienne

GREMAUD Yves

GUADAGNIN Joseph

HEINRICH Jacques

MONTEIL Roger

PINNA Dominique

REGNIER Norbert

SALADO Julien

SCHALL Louis,

SELLIER Christian,

THEROINE René,

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Au grade d'Officier :

DUPERON Jean

Section de l'Eure

Au grade de Chevalier :

MOREL Marie-Françoise

Siège national

ROUSSIGNOL Bernard

Section de Paris

L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE ADRESSE AUX FAMILLES SES FIDÈLES AMITIÉS.

4 de couv CGVM302 p28_Mise en page 1 13/07/11 14:51 Page1